Nº 62F0014M au catalogue
ISSN 2818-6389
ISBN ISBN 978-0-660-76208-1

Série analytique des prix

Une analyse de la mise à jour du panier de l'Indice des prix à la consommation de 2025, sur la base des dépenses de 2024

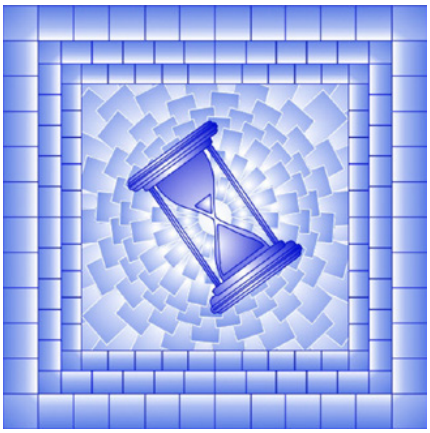

par Denam Drew

Date de diffusion : le 17 juin 2025

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-514-283-9350

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par la ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2025

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada.

Une version HTML est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Table des matières

Introduction **4**

Sources de données **4**

Composition du panier de l'IPC **5**

Nouvelle méthodologie de calcul du poids du coût de remplacement par le propriétaire **7**

Analyse des pondérations du panier **7**

Facteurs à prendre en considération 7

Analyse des pondérations du panier 8

Conclusion **10**

Annexe **11**

Une analyse de la mise à jour du panier de l'Indice des prix à la consommation de 2025, sur la base des dépenses de 2024

par **Denam Drew**

Introduction

L'Indice des prix à la consommation (IPC) est l'indicateur de l'inflation le plus connu et le plus communiqué au Canada et il donne des aperçus clés sur la conjoncture économique globale. L'IPC mesure la variation des prix payés par les consommateurs canadiens au fil du temps en comparant le coût d'un panier fixe de biens et de services. La méthodologie utilisée pour calculer l'IPC suit les normes internationales reconnues (voir International Monetary Fund — Update of the Consumer Price Index Manual). Celle-ci fait l'objet d'un examen régulier, tant à l'interne que par des experts à l'extérieur de Statistique Canada, et est rectifiée au besoin, pour faire en sorte qu'elle respecte les pratiques exemplaires.

> Les régimes de retraite publics et privés, les retenues de l'impôt sur le revenu et certains paiements sociaux des gouvernements sont rajustés à l'aide de l'IPC. On utilise l'indice comme déflateur de diverses statistiques économiques en vue d'obtenir des estimations en prix constants, et l'on s'en sert comme outil pour établir les politiques économiques et en assurer le suivi. L'IPC est aussi souvent utilisé pour l'indexation et le rajustement des contrats.

Chacun des biens et des services du panier de l'IPC se voit attribuer une part du panier qui est proportionnelle à sa part des dépenses totales de consommation des ménages canadiens. Plus la pondération d'un bien ou d'un service donné dans le panier est élevée, plus la variation des prix de ce bien ou de ce service se répercutera sur l'IPC d'ensemble.

L'IPC est de type Laspeyres1, ce qui signifie que les quantités contenues dans le panier sont celles de la période de référence des pondérations du panier, qui sont des estimations des dépenses de consommation utilisées pour l'agrégation au niveau supérieur. Pour s'assurer que l'IPC demeure représentatif des variations de prix vécues par les Canadiens, les pondérations du panier doivent tenir compte de la façon dont les Canadiens dépensent leur argent. Un indice de prix à panier fixe, comme l'IPC, rend compte de l'évolution des dépenses de consommation seulement lorsque les pondérations du panier sont mises à jour. Par conséquent, le fait de prévoir des mises à jour du panier à intervalles réguliers permet à l'IPC de saisir l'évolution des habitudes de dépenses.

L'IPC de mai 2025, qui sera publié le 24 juin, marquera l'adoption de pondérations mises à jour du panier aux fins du calcul de l'indice. La mise à jour du panier de 2025 en fonction des dépenses de 2024 fait suite à la mise à jour de juin 2024 au moyen des dépenses de 2023. La continuité des séries de l'IPC est assurée par un enchaînement2 des indices correspondants obtenus de paniers consécutifs. L'enchaînement est effectué séparément pour chaque série agrégée, qui s'entend de l'intersection d'un produit et d'une région géographique.

Sources de données

Les pondérations mises à jour du panier ont été calculées principalement à partir des données sur les dépenses de consommation de la série nationale Dépenses de consommation finale des ménages (DCFM)[3] de 2024, en remplacement de celles calculées à partir de la série nationale DCFM de 2023. Les dépenses des ménages déclarées dans l'Enquête sur les dépenses des ménages (EDM) pour la période de référence de 2023 ont servi à

1. La formule de Laspeyres est une méthode de calcul des indices des prix souvent utilisée, qui est en harmonie avec le concept de panier fixe de l'IPC. Elle exprime la variation du coût, entre la période *0* et la période *t*, de l'achat d'un panier fixe de produits, en agrégeant les prix des produits compris dans le panier en se servant des quantités consommées de la période de référence des prix *0* comme pondérations.
2. L'enchaînement est la méthode consistant à enchaîner un indice à panier fixe à un autre indice à panier fixe, afin de créer une série temporelle continue. Cette méthode fait en sorte que les variations en pourcentage d'une période à l'autre de l'indice enchaîné ne reflètent que la variation des prix et non les variations des quantités fixes.
3. Les parts du panier de l'IPC peuvent différer des parts des dépenses totales des DCFM (et des parts des dépenses totales de l'EDM pour les pondérations du panier fondées sur les dépenses de 2017 ou des années antérieures) en raison des différences de classification des éléments. De plus, certaines dépenses de consommation considérées comme étant dans le champ d'observation de l'IPC ne sont pas comprises dans les DCFM. En plus des données des DCFM, des données provenant d'autres sources de données sur les dépenses comme le SCN, les ventes au détail et le Recensement de la population sont incluses dans le calcul des pondérations du panier de l'IPC.

compléter les données sur les dépenses des DCFM, en fournissant principalement des détails sur les dépenses à des niveaux inférieurs d'agrégation, y compris l'agrégation géographique.

D'autres sources de données ont servi à améliorer le calcul des pondérations des dépenses pour des agrégats particuliers, ou lorsque les données des DCFM ou de l'EDM n'étaient pas disponibles. Les pondérations du panier mises à jour reflètent les données disponibles de la plus haute qualité sur les dépenses, tout en respectant les exigences en matière d'actualité. Voici des exemples d'autres sources de données utilisées :

- Données de lecteurs optiques sur les ventes au détail
- Enquête mensuelle sur le commerce de détail
- Bureau du surintendant des institutions financières
- Indicateurs de rendement du tourisme
- Enquête sur le transport interurbain
- Rapports sur l'utilisation des services de diffusion en continu et de câblodistribution
- Données sur la taxe sur les produits et services
- Enquête sur les marchandises vendues au détail
- Société canadienne d'hypothèques et de logement
- Association canadienne de l'immobilier (ACI)
- Enquête sur les ventes de véhicules automobiles neufs
- Enquête mensuelle sur le transport urbain
- Droits d'inscription et frais de scolarité
- Statistiques du pétrole

Composition du panier de l'IPC

La classification des biens et des services de l'IPC est organisée selon une structure hiérarchique descendante (voir le diagramme ci-après). Au sommet de la structure se trouve l'IPC d'ensemble, qui comprend huit composantes principales. Sous les huit composantes principales se trouvent des agrégats de niveau intermédiaire, dont le logement en propriété et l'utilisation de véhicules automobiles, lesquels permettent d'obtenir un aperçu détaillé des sources des variations mensuelles et annuelles des prix. La figure ci-dessous présente les agrégats de base et les agrégats élémentaires. Les agrégats de base correspondent aux séries publiées au niveau le plus bas (ou les indices apparentés qui n'apparaissent pas dans les séries publiées), et les agrégats élémentaires sont les indices du niveau le plus bas pour lesquels des pondérations de panier sont attribuées. La plupart des agrégats élémentaires ne sont pas publiés, mais certains sont aussi des agrégats de base, qui ne sont pas agrégés lorsqu'ils se situent en dessous du niveau publié. À l'heure actuelle, il existe 220 agrégats de base et 491 agrégats élémentaires.

Figure 1
Structure de classification de l'Indice des prix à la consommation

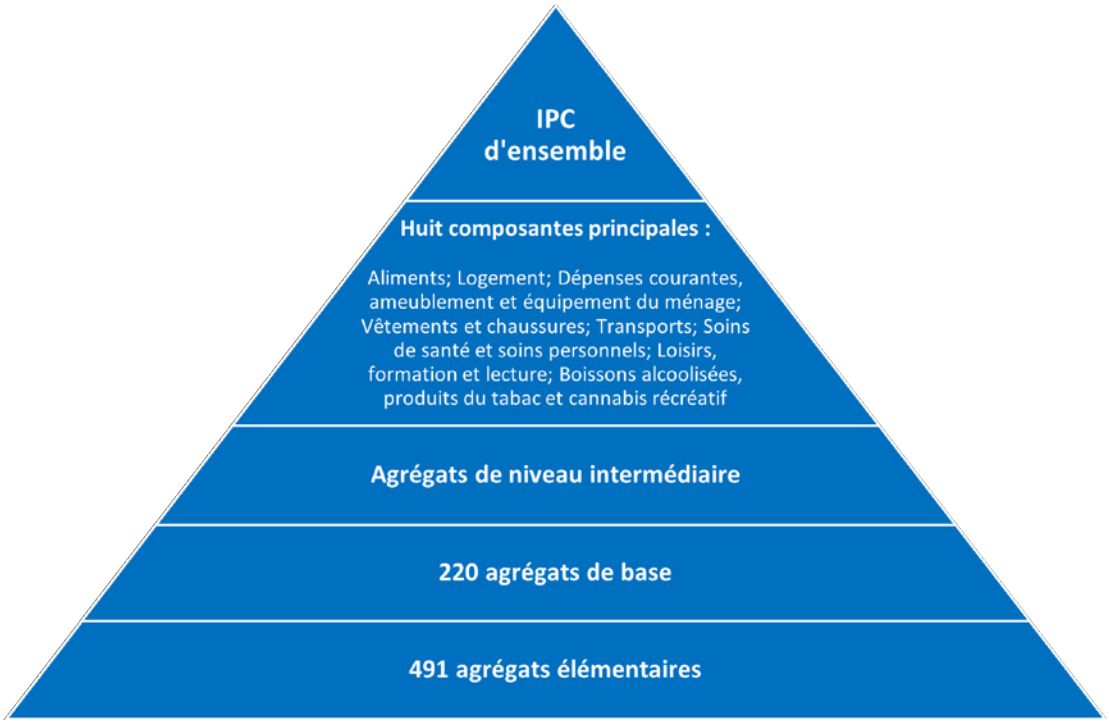

Source : Statistique Canada, programme des prix à la consommation.

En plus des pondérations des dépenses, une mise à jour du panier est aussi l'occasion d'examiner et de mettre à jour d'autres aspects de l'IPC. Il peut notamment s'agir de modifier la classification de l'IPC, afin de la rendre plus représentative des dépenses de consommation, ainsi que de la gamme évolutive des produits et des services qu'il est possible d'acheter. Des agrégats élémentaires sont ajoutés au panier ou en sont supprimés à mesure que les habitudes de consommation évoluent au fil du temps.

Au niveau des agrégats élémentaires, la classification comprend un échantillon d'articles choisis pour caractériser tous les produits de leur classe. On choisit les produits représentatifs[4] en mettant l'accent sur des articles qui sont vendus partout et dont on sait qu'ils comptent parmi les plus populaires auprès des consommateurs. Ainsi, les articles choisis sont représentatifs des achats des consommateurs. Le nombre de produits représentatifs attribués à un agrégat élémentaire peut varier selon la pondération de l'agrégat dans le panier et selon la variabilité des prix et l'hétérogénéité des produits de cette classe. Par exemple, lorsqu'il s'agit de relever les prix de certains produits d'épicerie secs, comme les céréales, les produits représentatifs comprennent généralement des articles de marque et des articles de marque maison. En revanche, il n'y a qu'un seul produit représentatif dont le prix est relevé pour l'agrégat des bananes.

Le tableau 2 de l'annexe fournit de plus amples détails sur les principales composantes de l'IPC, y compris la pondération du panier, le nombre de classes de produits élémentaires et la pondération totale du panier des agrégats élémentaires qui correspondent aux services.

4. Pour consulter la liste des produits représentatifs qui composent le panier de l'IPC, voir le document intitulé Produits représentatifs de l'Indice des prix à la consommation.

Nouvelle méthodologie de calcul du poids du coût de remplacement par le propriétaire

Parallèlement à cette mise à jour du panier, la méthodologie de calcul du poids du coût de remplacement par le propriétaire dans l'IPC a été mise à jour afin de garantir l'actualité et la meilleure qualité possible de la pondération des dépenses. Auparavant, la pondération du coût de remplacement par le propriétaire était calculée à partir de la valeur d'évaluation du propriétaire (structure du logement plus le terrain) tirée de l'EDM, puis on multipliait cette valeur par le ratio de la structure de logement au terrain de l'Indice des prix des logements neufs (IPLN) en appliquant un taux d'amortissement de 1,5 %. La nouvelle méthode s'appuie sur les estimations de l'amortissement géométrique des stocks de biens immobiliers résidentiels totaux tirées du Système de comptabilité nationale (SCN) qu'on multiplie par le ratio du parc de logements occupés par les propriétaires habituels par rapport au stock total de logements, en appliquant un taux d'amortissement de 2 % aux logements neufs, et de 4 % aux logements rénovés.

La nouvelle méthode présente certains avantages par rapport à l'ancienne méthode. Pour l'ancienne méthode, le ratio de structure du logement au terrain de l'IPLN était calculé à partir d'estimations de maisons neuves construites principalement dans les banlieues, où les terres sont généralement moins chères. Pour la nouvelle méthode, les estimations de l'amortissement des stocks d'immeubles résidentiels du SCN offrent un degré d'exactitude supplémentaire, et la disponibilité des données coïncide avec les mises à jour annuelles du panier. En utilisant une mesure nationale de l'amortissement, on assure également l'harmonisation des taux d'amortissement avec le SCN.

Analyse des pondérations du panier

Facteurs à prendre en considération

La proportion des dépenses est une mesure relative. Les changements dans les pondérations du panier sont fonction de la croissance des dépenses dans une catégorie donnée, ainsi que du taux de croissance de toutes les autres dépenses appartenant au champ d'observation de l'IPC. La part que représente un bien ou un service donné dans le panier peut augmenter, diminuer ou demeurer inchangée d'une période à l'autre, selon la variation de la proportion des dépenses globales. Une diminution de la part dans le panier peut notamment indiquer que le taux de croissance des dépenses dans cette catégorie était inférieur au taux de croissance des dépenses globales. Par exemple, même si les dépenses des consommateurs au chapitre des articles de santé et de soins personnels ont augmenté en 2024, la part du panier pour les soins de santé et soins personnels a diminué parce que les dépenses dans cette catégorie ont progressé moins vite que les dépenses globales des consommateurs.

Étant donné que les pondérations du panier sont arrondies et publiées à la deuxième décimale près, les changements mineurs qui touchent la proportion des dépenses peuvent ne pas être apparents. Les changements de moindre envergure dans les parts du panier sont pris en compte dans l'IPC, puisqu'on le calcule en utilisant les pondérations des dépenses à leur degré maximal de précision[5].

Statistique Canada publie deux ensembles de pondérations du panier pour l'IPC, soit celles aux prix de la **période de référence du panier** et celles aux prix du **mois d'enchaînement**. Les pondérations aux prix de la période de référence du panier sont calculées séparément pour chaque période de référence en fonction des proportions des dépenses. On obtient les pondérations aux prix du mois d'enchaînement en procédant à l'actualisation par les prix[6] des pondérations aux prix de la période de référence du panier pour obtenir les dépenses hybrides exprimées aux prix du mois d'enchaînement[7]. L'analyse qui suit porte sur les pondérations aux prix de la période de référence du panier, car cela reflète le mieux la variation réelle des parts des dépenses entre les périodes de référence du panier.

5. Toutes les parts du panier sont calculées avec plusieurs décimales. Une fois publiés, les chiffres sont arrondis à la deuxième décimale près.
6. Une procédure consistant à réévaluer les quantités d'une période antérieure aux prix d'une période ultérieure. On obtient ainsi des dépenses hybrides. Cette procédure est nécessaire afin de maintenir les quantités constantes quand les dépenses (et non les quantités) sont les seules sources de données disponibles pour calculer les pondérations du panier.
7. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la façon dont les prix du mois d'enchaînement sont calculés, voir les paragraphes 8.17 et 8.18 du chapitre 8 du document de référence de l'IPC canadien.

Analyse des pondérations du panier

Graphique 1
Proportion du panier selon la composante principale, Canada, 2020 à 2024

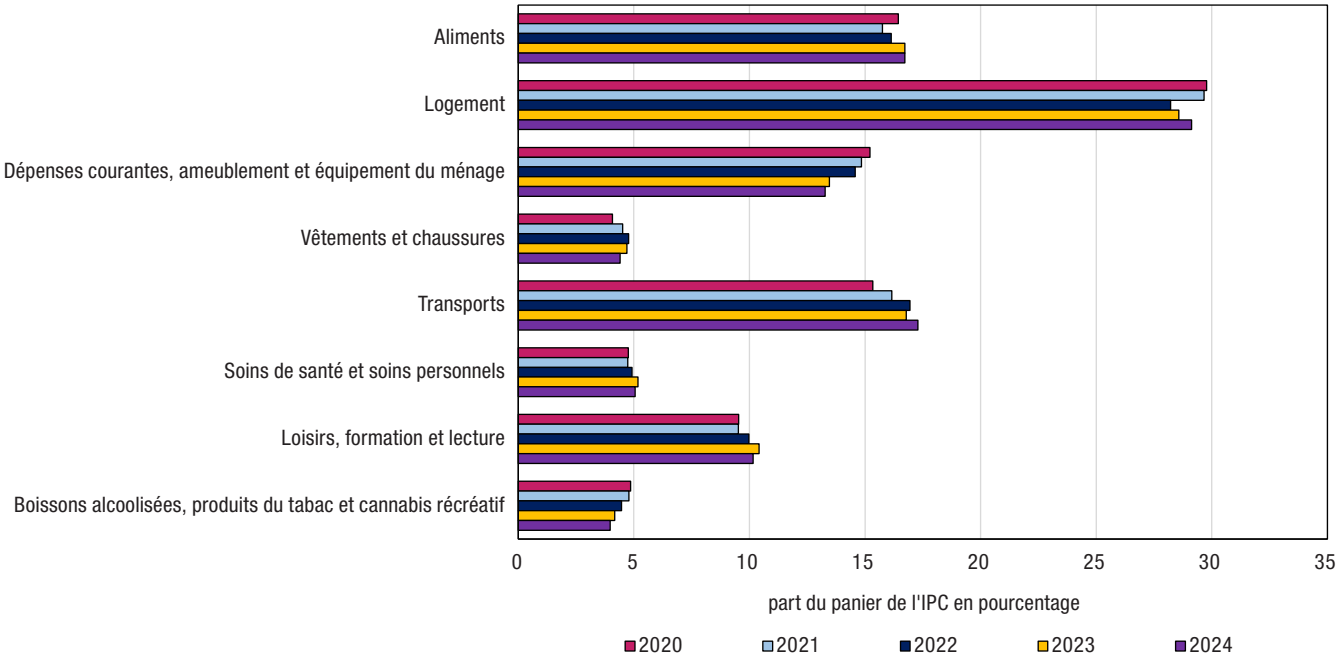

Note : Les pondérations sont exprimées en tant que proportions des dépenses totales de consommation des ménages appartenant au champ d'observation de l'IPC en dollars de la période de référence des pondérations.
Source : Statistique Canada, Tableau 18-10-0007-01 - Pondérations du panier de l'Indice des prix à la consommation.

Malgré une augmentation des dépenses dans sept composantes principales, les parts du panier ont augmenté dans deux composantes principales seulement. Les dépenses ont diminué dans la composante des vêtements et chaussures. De 2023 à 2024, les changements dans les parts du panier ont été relativement plus faibles que celles des années précédentes, car 2023 a été la première période de référence de mise à jour du panier qui a été exempte de restrictions liées à la pandémie de COVID-19.

La part du logement dans le panier a augmenté pour passer de 28,57 % en 2023 à 29,12 % en 2024, tandis que la pondération des biens et services liés au transport a progressé pour passer de 16,78 % en 2023 à 17,29 % en 2024.

Le poids de la composante des vêtements et chaussures a diminué pour passer de 4,70 % en 2023 à 4,40 % en 2024, tandis que celui de la composante des loisirs, formation et lecture a diminué pour passer de 10,42 % en 2023 à 10,16 % en 2024. La composante des boissons alcoolisées, produits du tabac et cannabis récréatif (3,98 %), celle des dépenses courantes, ameublement et équipement du ménage (13,28 %) ainsi que celle des soins de santé et soins personnels (5,06 %) ont toutes affiché une baisse de moins de 20 points de base de leur part dans le panier[8]. Il s'agit de la quatrième baisse consécutive pour la composante des boissons alcoolisées, produits du tabac et cannabis récréatif, et celle des dépenses courantes, ameublement et équipement du ménage.

Malgré l'augmentation des dépenses, la part des aliments dans le panier (16,72 %) est demeurée inchangée par rapport à 2023, bien que le poids de cette composante ait progressé au cours des deux dernières années. L'importance relative des aliments achetés en magasin a légèrement fléchi pour s'établir à 10,75 % en 2024, par rapport à 10,82 % en 2023. La part des produits de boulangerie (1,01 %) et celle des fruits frais (0,89 %) dans le panier ont légèrement augmenté en 2024, tandis que le poids de la viande (1,83 %) et celui des boissons non alcoolisées (0,54 %) a légèrement diminué. Bien que les prix soient demeurés élevés, les pressions à la hausse sur

8. Les points de base sont une unité de mesure utilisée pour exprimer des variations de pourcentage. 1 point de base équivaut à 0,01 %. 100 points de base équivalent à 1 %.

les dépenses alimentaires ont été moins fortes en 2024 qu'en 2023[9], notamment en raison de l'amélioration des conditions de la chaîne d'approvisionnement et des effets moins dommageables des conditions météorologiques extrêmes dans les régions de production agricole. Le poids des aliments achetés au restaurant a légèrement augmenté pour s'établir à 5,97 % en 2024, ce qui coïncide avec l'augmentation des dépenses en repas au restaurant[10].

Le poids de la composante du logement a enregistré la hausse la plus importante depuis le début de la pandémie, et sa part dans le panier demeure bien au-dessus de celle observée avant la pandémie. La hausse du poids de cette composante est en grande partie attribuable au coût de l'intérêt hypothécaire (5,65 %) et à celui du loyer (7,19 %), qui ont progressé de 45 et de 33 points de base respectivement. Bien que la Banque du Canada ait procédé à une série de réductions de son taux directeur[11] tout au long de l'année, les taux d'intérêt hypothécaire sont restés élevés[12] pendant une bonne partie de 2024, alors qu'un nombre accru de consommateurs ont contracté un prêt hypothécaire ou ont renouvelé leur prêt à des taux plus élevés qu'il y a cinq ans. Le coût de l'intérêt hypothécaire et l'indice du coût du loyer ont affiché des hausses de prix historiquement importantes sur une base annuelle moyenne[13]. Les autres dépenses pour le logement en propriété (2,30 %) et le coût de remplacement par le propriétaire (4,64 %) ont atténué la hausse de la pondération attribuée au logement.

La composante des transports a pris une plus grande importance dans le panier de l'IPC, la raison étant entièrement attribuable à l'indice d'achat de véhicules automobiles dont la pondération a augmenté de 80 points de base pour atteindre 6,23 % en 2024. Cette progression coïncide avec l'augmentation des ventes d'automobiles[14], notamment en raison de la disponibilité accrue des véhicules par rapport à 2023. L'indice d'achat de véhicules automobiles neufs (3,88 %) et l'indice d'achat de véhicules automobiles d'occasion (2,35 %) ont tous deux contribué à la hausse des poids dans le panier. Malgré sa progression, la part de la composante des transports dans l'IPC demeure inférieure au niveau observé avant la pandémie. La diminution du poids des primes d'assurance de véhicules automobiles (2,03 %) et du poids des dépenses en essence (3,71 %) a atténué la progression de la composante des transports.

Les consommateurs ont consacré une plus petite part de leurs dépenses aux vêtements et chaussures, le poids du panier s'étant établi à 4,40 % en 2024, après le poids de 4,70 % observé en 2023. La composante des vêtements et chaussures est la seule qui a vu ses dépenses diminuer en 2024, en raison de la baisse des prix[15], car les dépenses ajustées en fonction des prix[16] pour les vêtements et chaussures ont progressé en 2024.

La part de la composante des loisirs, formation et lecture dans le panier a fléchi pour passer de 10,42 % en 2023 à 10,16 % en 2024. Les diminutions de poids dans le panier ont été plutôt généralisées à l'intérieur de cette composante, le recul le plus important ayant été enregistré pour le carburant, pièces et accessoires pour véhicules de loisirs (0,30 %), l'équipement vidéo (0,27 %), et l'achat de véhicules de loisirs et de moteurs hors-bord (0,96 %).

9. Sur une base annuelle moyenne, les prix des aliments achetés en magasin ont augmenté de 2,2 % en 2024 par rapport à 2023, ce qui représente une progression moins forte que la hausse de 7,8 % enregistrée en 2023 par rapport à 2022.
   Source : Statistique Canada. Tableau 18-10-0005-01 : Indice des prix à la consommation, moyenne annuelle, non désaisonnalisé.
10. Les ventes du sous-secteur des services de restauration et débits de boissons ont progressé de 4,0 % en 2024 par rapport à 2023.
    Source : Statistique Canada. Tableau 21-10-0019-01 : Enquête mensuelle sur les services de restauration et débits de boissons (x 1 000).
11. Le taux cible du financement à un jour est passé de 5,00 % au début de 2024 à 3,25 % à la fin de la même année.
    Source : Banque du Canada. Taux directeur.
12. Le taux hypothécaire conventionnel moyen sur cinq ans est resté élevé, à une moyenne de 5,8 % en 2024.
    Source : Statistique Canada. Tableau 34-10-0145-01 : Société canadienne d'hypothèques et de logement, taux des prêts hypothécaires ordinaires, terme de 5 ans.
13. Sur une base annuelle moyenne, l'indice du coût de l'intérêt hypothécaire a augmenté de 20,1 %, tandis que celui du coût du loyer a progressé de 8,2 % en 2024.
    Source : Statistique Canada. Tableau 18-10-0005-01 : Indice des prix à la consommation, moyenne annuelle, non désaisonnalisé.
14. Les ventes au détail des véhicules automobiles en dollars constants ont augmenté de 3,0 % en 2024 par rapport à 2023.
    Source : Statistics Canada. Tableau 20-10-0067-01 : Ventes mensuelles au détail, prix et volume, désaisonnalisées (x 1 000 000).
15. Sur une base annuelle moyenne, les prix des vêtements et chaussures ont reculé de 3,2 % en 2024.
    Source : Statistique Canada. Tableau 18-10-0005-01 : Indice des prix à la consommation, moyenne annuelle, non désaisonnalisé.
16. Les dépenses ajustées en fonction des prix désignent les dépenses en dollars constants qui sont ajustées pour éliminer l'incidence des variations de prix.

Les boissons alcoolisées, produits du tabac et cannabis récréatif représentaient une plus petite part du panier de l'IPC en 2024, une composante qui poursuit sa tendance à la baisse depuis le début de la pandémie et qui est passée de 4,17 % en 2023 à 3,98 % en 2024. Cette baisse est en grande partie attribuable aux boissons alcoolisées achetées en magasin (1,80 %), en raison de la diminution des volumes de ventes[17].

En 2024, la composante des dépenses courantes, ameublement et équipement du ménage représentait 13,28 % des dépenses totales, comparativement à 13,46 % en 2023. La baisse du poids de cette composante dans le panier s'explique par la baisse des prix, principalement attribuable aux services de téléphonie cellulaire (1,30 %) en raison du recul des prix des forfaits de téléphonie cellulaire en 2024. Les pondérations plus faibles des dépenses courantes, ameublement et équipement du ménage ont été contrebalancées par l'importance accrue des services d'accès Internet, une composante qui est passée de 0,99 % dans le panier de 2023 à 1,33 % en 2024.

La part des dépenses attribuable à la composante des soins de santé et soins personnels a légèrement reculé pour passer de 5,18 % en 2023 à 5,06 % en 2024. La plus petite part du panier était essentiellement liée aux articles et accessoires de soins personnels (1,69 %), qui comprennent les produits d'hygiène féminine, le savon pour usage personnel et les produits d'hygiène buccale.

Conclusion

Statistique Canada continue de mettre à jour et d'améliorer l'IPC afin qu'il demeure la mesure de la plus haute qualité de la variation des prix. Dans la mise à jour du panier de 2025 à partir des dépenses de 2024, les changements apportés à la pondération et à la classification, éclairés par les données les plus récentes et les plus pertinentes sur les dépenses, font en sorte que l'IPC demeure aussi représentatif que possible des variations de prix vécues par les Canadiens.

Statistique Canada continue d'accorder la priorité à l'exactitude, à la qualité et à l'actualité des données. La collaboration avec des experts des prix, d'autres organismes nationaux de statistique et des partenaires fait en sorte que les données et les méthodes utilisées pour calculer l'IPC sont conformes aux normes et aux pratiques exemplaires à l'échelle internationale. L'organisme continuera d'explorer de nouvelles sources potentielles d'information sur les dépenses à l'appui des futures mises à jour du panier et d'adopter les méthodes les plus appropriées, afin que l'IPC demeure pertinent pour les Canadiens.

17. Exprimées en volume, les ventes d'alcool ont baissé de 3,2 % en 2023-2024 par rapport à 2022-2023.
Source : Statistique Canada. Tableau 10-10-0010-01 : Ventes de boissons alcoolisées des régies des alcools et d'autres points de vente au détail, selon la valeur, le volume et le volume absolu.

Annexe

Tableau 1
Part dans le panier (%), selon la composante principale, Canada, 2011 - 2024

	Année de référence du panier								
	2011	2013	2015	2017	2020	2021	2022	2023	2024
Composantes principales, certains groupes de produits	pourcentage								
Aliments	**16,35**	**16,07**	**16,45**	**16,31**	**16,44**	**15,75**	**16,13**	**16,72**	**16,72**
Aliments achetés en magasin	11,48	11,36	11,54	11,28	11,90	10,93	10,62	10,82	10,75
Aliments achetés au restaurant	4,88	4,71	4,92	5,03	4,54	4,82	5,51	5,90	5,97
Logement	**25,86**	**26,19**	**26,79**	**26,92**	**29,78**	**29,67**	**28,22**	**28,57**	**29,12**
Loyer	5,76	5,67	6,20	6,24	6,59	6,72	6,67	6,86	7,19
Coût de l'intérêt hypothécaire	4,13	4,03	3,50	3,30	3,68	3,11	3,46	5,20	5,65
Coût de remplacement par le propriétaire	4,25	4,52	4,80	5,18	5,24	6,24	5,64	4,74	4,64
Autres dépenses pour le logement en propriété	1,49	1,60	1,64	1,96	4,01	4,16	3,06	2,63	2,30
Dépenses courantes, ameublement et équipement du ménage	**12,57**	**12,92**	**13,01**	**12,98**	**15,21**	**14,84**	**14,57**	**13,46**	**13,28**
Meubles et articles ménagers en matière textile	1,47	1,35	1,46	1,41	2,18	2,20	2,16	1,82	1,66
Articles ménagers	1,93	1,78	1,84	1,81	2,43	2,43	2,28	2,00	1,92
Autres produits et services ménagers	3,38	3,86	3,82	3,88	5,31	5,21	5,11	4,59	4,59
Services financiers	0,68	1,00	1,14	1,21	2,40	2,44	2,44	2,37	2,43
Communications	3,31	3,45	3,51	3,55	3,03	2,77	2,79	2,93	3,01
Services de téléphonie	2,37	2,42	2,37	2,39	1,77	1,50	1,75	1,74	1,46
Services d'accès Internet	0,78	0,89	0,97	1,06	1,07	1,04	0,83	0,99	1,33
Vêtements et chaussures	**6,20**	**6,25**	**5,68**	**5,39**	**4,08**	**4,52**	**4,77**	**4,70**	**4,40**
Transports	**20,05**	**20,01**	**19,48**	**19,72**	**15,34**	**16,16**	**16,94**	**16,78**	**17,29**
Transports privés	18,06	17,85	17,42	17,70	14,61	15,30	15,61	15,08	15,50
Achat de véhicules automobiles	6,64	6,68	7,08	7,60	6,11	5,91	5,55	5,43	6,23
Achat de véhicules automobiles neufs	..	..	..	..	..	3,96	3,59	3,53	3,88
Achat de véhicules automobiles d'occasion	..	..	..	..	..	1,95	1,96	1,90	2,35
Essence	4,85	4,77	3,49	3,34	2,84	3,47	4,27	3,86	3,71
Services d'entretien et de réparation de véhicules automobiles	1,08	1,17	1,60	1,54	0,98	1,02	1,08	1,09	0,99
Primes d'assurance de véhicules automobiles	2,92	2,88	2,80	2,68	1,93	2,12	2,17	2,31	2,03
Transport public	1,99	2,16	2,06	2,02	0,72	0,85	1,33	1,70	1,79
Transport local et de banlieue	0,64	0,69	0,65	0,66	0,25	0,30	0,35	0,43	0,46
Transport interurbain	1,22	1,34	1,29	1,23	0,30	0,37	0,83	1,15	1,18
Transport aérien	1,14	1,25	1,19	1,14	0,26	0,31	0,73	1,06	1,08
Soins de santé et soins personnels	**4,95**	**4,75**	**4,98**	**4,86**	**4,76**	**4,74**	**4,92**	**5,18**	**5,06**
Loisirs, formation et lecture	**11,26**	**11,07**	**11,02**	**10,66**	**9,53**	**9,52**	**9,98**	**10,42**	**10,16**
Hébergement des voyageurs	1,33	1,12	1,16	1,13	0,43	0,54	0,59	0,58	0,62
Voyages organisés	0,95	1,00	1,25	1,31	0,48	0,30	1,25	1,29	1,24
Achat et utilisation de véhicules de loisirs	1,40	1,25	1,13	0,95	1,57	1,70	1,66	1,73	1,49
Autres services culturels et récréatifs	2,27	2,45	2,49	2,28	1,70	1,78	1,88	1,90	1,93
Équipements, pièces et services de divertissement au foyer	0,86	0,61	0,57	0,40	1,07	0,95	0,75	0,70	0,55
Équipement vidéo	0,46	0,33	0,30	0,26	0,66	0,59	0,43	0,39	0,27
Achat de médias numériques	0,18	0,15	0,12	0,07	0,23	0,20	0,18	0,13	0,13
Boissons alcoolisées, produits du tabac et cannabis récréatif	**2,76**	**2,74**	**2,58**	**3,16**	**4,86**	**4,79**	**4,47**	**4,17**	**3,98**
Boissons alcoolisées	1,60	1,63	1,66	1,74	2,94	2,92	2,90	2,68	2,57
Produits du tabac et articles pour fumeurs	1,16	1,11	0,92	0,87	1,37	1,29	1,18	1,08	1,01
Cigarettes	1,10	1,04	0,89	0,82	1,27	1,17	1,08	0,91	0,88
Cannabis récréatif	..	..	..	0,55	0,55	0,59	0,38	0,41	0,40

.. indisponible pour une période de référence précise

Note : En raison de l'arrondissement, il se peut que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100. Les pondérations sont exprimées en parts relatives de l'IPC d'ensemble établies en dollars de la période de référence des pondérations. Les paniers sont exprimés en prix de l'année de référence du panier.

Source : Statistique Canada, Tableau 18-10-0007-01 - Pondérations du panier de l'Indice des prix à la consommation.

Tableau 2
Détails supplémentaires du panier par composante principale

	Pondération aux prix du mois d'enchaînement du panier[1]		Classes de produits élémentaires[2]		Proportion de services[3]	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024
Composante principale de l'IPC	pourcentage		nombre		pourcentage	
Aliments	16,69	16,91	143	144	35,78	35,79
Logement	29,15	29,41	19	19	91,48	92,07
Dépenses courantes, ameublement et équipement du ménage	13,01	13,25	74	74	55,65	58,17
Vêtements et chaussures	4,55	4,38	81	81	2,48	3,62
Transports	16,90	16,90	32	32	36,13	34,96
Soins de santé et soins personnels	5,23	5,05	41	42	37,41	37,28
Loisirs, formation et lecture	10,27	10,12	83	83	57,23	59,25
Boissons alcoolisées, produits du tabac et cannabis récréatif	4,20	3,99	16	16	18,41	19,38
Total	**100,00**	**100,00**	**489**	**491**	**54,71**	**55,55**

1. La pondération du panier (en %) fait référence au panier au mois d'enchaînement. Le total des chiffres peut ne pas correspondre à 100 % en raison de l'arrondissement.
2. Toutes les classes de produits élémentaires ne sont pas disponibles pour tous les niveaux géographiques régionaux les plus bas.
3. La proportion de services fait référence au poids total du panier des classes de produits élémentaires qui correspondent à des services.

Source : Statistique Canada, Division des prix à la consommation.